



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3544

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Agenda 21 Vallée de la Chimie - Mise en oeuvre d'un programme d'actions - Développement durable - Attribution d'une subvention à l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC)**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palreja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3544**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Agenda 21 Vallée de la Chimie - Mise en oeuvre d'un programme d'actions - Développement durable - Attribution d'une subvention à l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) regroupe, au sein de ses 39 adhérents, des entreprises, des centres de recherche et des communes de la Vallée de la Chimie. Son objectif est d'aborder des problématiques qui ne sont pas forcément liées au cœur d'activité de ces adhérents et de rassembler les acteurs locaux autour de projets de développement durable.

En 2012, l'ADDVC s'est donnée comme objectif d'élargir son champ d'actions et son cercle d'adhérents et a entrepris des actions dans ce sens. L'association s'attache particulièrement à mettre en œuvre une dynamique de fonctionnement répondant aux besoins de ses adhérents et alliant des actions ponctuelles à des opérations destinées à être reconduites dans le temps.

L'ADDVC souhaite développer ses activités en 2013, en partenariat avec les démarches pilotées par la Communauté urbaine de Lyon : l'Agenda 21 Vallée de la Chimie et le projet directeur Vallée de la Chimie.

L'association propose en 2013, pour la première fois, la création, promotion et diffusion d'un rapport annuel développement durable de la Vallée de la Chimie afin :

- de répertorier les actions entreprises par les acteurs du territoire (privés et collectivités),
- de consolider et d'interpréter les informations de façon qualitative et/ou quantitative par thématiques retenues (sécurité et prévention des risques, rejets aqueux, émissions dans l'air, etc.),
- d'initier des échanges sur les données collectées : échange de bonnes pratiques, point de départ de projets collectifs visant à réduire l'impact environnemental, mise en place d'indicateurs de suivi à l'échelle du territoire, etc.),
- de contribuer à améliorer l'image du territoire (acceptabilité de l'industrie, attractivité du territoire) par la mise en place d'une communication coordonnée et homogène,
- de mobiliser de nouveaux acteurs au sein de l'association.

L'association entend, par ailleurs, organiser un événement de découverte et de promotion de la mobilité électrique destiné à :

- permettre aux entreprises et aux habitants de se familiariser et de tester ce nouveau mode de déplacement (véhicules et vélos),
- faire la promotion d'un mode de mobilité zéro émission et zéro bruit,
- apporter de l'information des professionnels sur la conception des véhicules électriques, la conduite, la sécurité et la performance des véhicules, les principaux freins à la mobilité électrique (coût, autonomie, recharge, performance du véhicule) et les infrastructures de recharge électrique,

- initier une réflexion sur l'auto-partage mutualisé,
- capter et fédérer de nouveaux adhérents à travers un événement significatif au sein de la Vallée de la Chimie,
- rassembler industriels et riverains du territoire autour d'un enjeu commun.

Le budget total des actions s'élève à 42 000 €.

Ces opérations sont menées en cohérence avec le programme d'actions 2013 de l'Agenda 21 Vallée de la Chimie dont les objectifs ont été définis par délibération n° 2007-4541 du Conseil du 12 novembre 2007 et le projet directeur de la Vallée de la Chimie. La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au financement de cette action à hauteur de 15 550 €.

Le tableau suivant récapitule le plan de financement prévisionnel des actions soutenues par la Communauté urbaine :

	Maître d'ouvrage	Estimatifs financiers	Répartition des participations					
			Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie		Communauté urbaine		Entreprises	
			en €	en %	en €	en %	en €	en %
Rapport développement durable	ADDVC	20 500	8 200	40	12 300	60	-	-
Evénement "mobilité durable"	ADDVC	21 500	5 250	25	3 250	15	13 000	60
Total		42 000	13 450	32	15 550	37	13 000	31

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 550 € au profit de l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2013 en lien avec les démarches pilotées par la Communauté urbaine de Lyon : l'Agenda 21 Vallée de la Chimie et le projet directeur Vallée de la Chimie,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'ADDVC définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 830 - opération n° 0P26O2292.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.